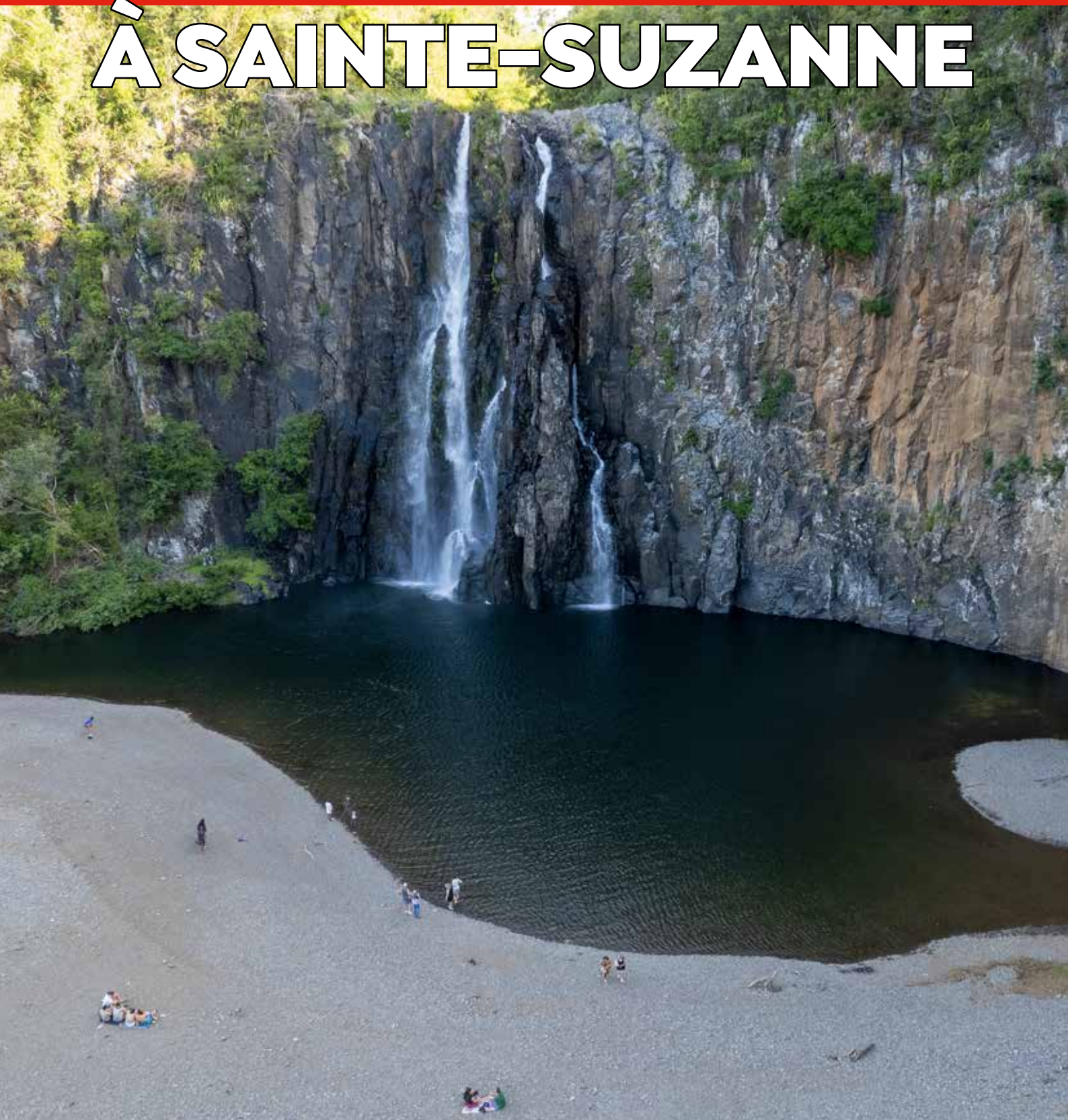


Rendez-vous Citoyen



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS

LE DÉPARTEMENT À SAINTE-SUZANNE



Le Département en chiffres

5 MAISONS D'ASSISTANTS
MATERNELS (MAM)

471 BÉNÉFICIAIRES
DE L'ALLOCATION
PERSONALISÉE
D'AUTONOMIE (APA)

2 COLLÈGES
1 581 COLLÉGIENS

230 BÉNÉFICIAIRES DE LA
PRESTATION COMPENSATOIRE
DU HANDICAP (PCH)

174 588
REPAS DISTRIBUÉS PAR AN

Le Département en actions

DES ROUTES AMÉNAGÉES POUR UN QUARTIER SÉCURISÉ

Dans le cadre du Pacte de solidarité territoriale, le Département a financé plusieurs travaux de voiries communes dans le quartier de Bagatelle. Ce programme de réfection des rues Emile-Zola, Jean-Marie-Djibaou, Eugène-Dayot, Yéwéné-Yéwéné, Nelson-Mandela, Leconte-Delisle et Jules-Ferry répond à une dégradation d'usage pour la circulation des riverains. Il était aussi important de régler le problème de la gestion pluviale, d'éclairage public et de sécurité des piétons. Aussi, des trottoirs ont été installés ainsi qu'un éclairage public plus respectueux de l'environnement. La réfection des voiries était accompagnée de l'amélioration des évacuations d'eaux et de l'aménagement d'une piste cyclable. Le montant des travaux s'élève à 1,7 million d'euros dont près de 820 000 euros pour le Département (PST).

UN NOUVEAU LIEU DE SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Face à la hausse de la perte d'autonomie des séniors, à l'épuisement des familles et au nombre de jeunes confrontés aux difficultés d'insertion, la commune a décidé de créer un espace pour les personnes âgées et les plus jeunes. La Maison des solidarités intergénérationnelles a ainsi pour mission de faciliter la gestion et la coordination des dispositifs et des actions en direction des séniors, de leurs proches aidants et des jeunes. Ces derniers peuvent ainsi s'informer sur leurs droits, proposer un projet, s'engager dans des actions citoyennes entre autres. Pour les personnes âgées, il s'agit de rompre l'isolement, de leur offrir des activités ou encore de favoriser les échanges intergénérationnels. Les aidants familiaux peuvent y trouver un accompagnement, une écoute, être soutenus par des actions de répit repos... Ce beau projet de bien vivre ensemble a été financé à hauteur de 120 000 euros par le Département pour un montant total avoisinant les 300 000 euros.





LUTTER CONTRE L'EXCLUSION AVEC LE BAZAR SOLIDAIRE

Le taux de pauvreté est estimé à plus de 40 % à Sainte-Suzanne, engendrant des situations de précarité alimentaire, vestimentaire et matérielle. Le CCAS a mis en place un système de « bazar solidaire » qui propose de la vente de produits de première nécessité à moindre coût. Il s'agit de lutter contre les exclusions, développer l'achat solidaire, lutter contre le gaspillage alimentaire ou encore accompagner la gestion budgétaire des familles.

Le projet a été financé à hauteur de 60 000 euros par le Département pour un montant total de près de 147 000 euros.



UNE LUDOTHÈQUE POUR PARLER ÉCOLOGIE AUX FAMILLES



Le CCAS veut renforcer le soutien à la parentalité à travers des actions d'animation socio-éducative et de son concept ludobus. Il s'agit de favoriser et de consolider les liens parents-enfants. 180 familles ont ainsi été touchées dont 609 enfants ainsi que des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Fort de cette expérience, le CCAS a créé une ludothèque écologique afin de mener des actions de parentalité et de la prévention sur le développement durable autour du jeu. Les objectifs sont de rendre accessible le jeu par le biais du prêt, de proposer un espace d'échange et de partage, de renforcer les liens parents/enfants ou encore d'apporter une aide aux familles défavorisées socialement. La ludothèque a été cofinancée par le Département à hauteur de 57 300 euros pour un investissement total de 149 000 euros.

UNE CENTRALE D'ÉNERGIE SOLAIRE POUR LA MAIRIE

La mairie de la commune a fait l'objet de travaux de mise en conformité et de mise aux normes qui étaient nécessaires. Une rénovation qui a permis de rendre le site accessible aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées. La municipalité a également installé une centrale photovoltaïque pour alimenter les véhicules municipaux et les équipements autonomes comme les lampes. Il s'agit de participer à la mise en œuvre d'une politique de transition écologique au niveau local. Les travaux ont été financés à hauteur de 100 000 euros par le Département pour un montant total de près de 970 000 euros.



LE DÉPARTEMENT au plus proche de vous



POUR EN SAVOIR PLUS



Departement974



Departement974



@Departement974



Departement974



Scannez le
QR Code et
téléchargez
l'Appli mobile

0262 90 30 30 • www.departement974.fr